Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l' ASPEC
Jeudi 29 Octobre 2026 à 18h30 salle Robert Cassemiche

PREAMBULE

Notre association a pour but de valoriser, faire connaître et faire vivre le patrimoine d'Ervy le Châtel par des actions culturelles en direction des habitants du secteur géographique.
Vous trouverez l'ensemble de ces actions sur notre site internet « ervy-et-son-patrimoine »

Michel Chatenet remercie les personnes présentes à l'assemblée générale de l'ASPEC et nous fait écouter l'introduction de l'enregistrement de Jacques DUMONT, le doyen d'Ervy le Châtel.
Cette interview, très intéressante sur sa vie et la vie de la commune sera mise sur le site prochainement.
La proposition de Michel Chatenet de compter la présence de Jacques DUMONT à notre assemblée est acceptée par toutes les personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

1) Vérification des pouvoirs et du quorum

Nous comptons 23 membres actifs à jour de leur cotisation 2025
Pour que nous puissions délibérer, la présence ou la délégation de pouvoirs doit représenter le quart des membres soit 6 personnes.
Ce soir, 15 présences et 1 pouvoir soit 16 personnes délibérantes, le quorum est atteint.

2) Rapport d'activité

En 2025, L'ASPEC a financé et mis en place des panneaux signalétiques prés de la croix St Roch et de la tête dans l'arbre.
Elle a participé à la journée du patrimoine, en organisant le parcours habituel d'Ervy le Châtel, aux médiévales et aux Mosaïques Musicales ainsi qu'au concert de Noël de l'association des orgues.
Le 14 juin, un voyage dans l'auxerrois a eu lieu avec les visites guidées des caves de Bailly, du Borvo et de la cathédrale d'Auxerre avec sa crypte.

2026 a été une année calme pour l'ASPEC. En effet, les membres du bureau, étant les mêmes que ceux des Orgues de St Pierre, ont été très occupés par les concerts à organiser puis par la démission de l'ensemble des membres et la recherche de nouveaux bénévoles pour pouvoir passer le flambeau.

Nous avons reçu, en juin, l'association de la sauvegarde de Brienne le Château. Les personnes présentes ont été enchantées par leur visite de notre petite cité de caractère.

Nous avons également reçu, en octobre, des élèves du lycée de Saint-Pouange qui se sont montrés très intéressés par leur visite guidée d'Ervy le Châtel.

3) Rapport financier

La trésorière Odile Dupressoir nous présente les comptes de l'année 2025

Total dépenses 2025	2 155,98 €	Total recettes 2025	2 402,61 €
Solde 2025	**20 777,61**	Solde 2024	20 530,98 €
TOTAL	22 933,59 €	TOTAL	22 933,59 €

Les comptes de gestion 2025 sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité.

Election de 3 membres

Nous devons procéder au renouvellement de 3 membres d'administration.
Il s'agit de Janine BURY CONRAD, Raphaël ROQUES, Marie-Hélène JARDEL.
Tous trois sont réélus à l'unanimité.

Point sur l'avancement de divers dossiers

Michel Chatenet demande au représentant de la mairie, Mr Gaël Padiou, des informations au sujet de l'avancement des chantiers et des projets suivants :

- L'église : les travaux de la tranche ferme (toiture, charpente, nef) sont en phase terminale. Quant à la tranche optionnelle (intérieur de l'église, bancs, sol actuellement démontés) la fin des travaux est prévue entre octobre et décembre 2028.
  Michel Chatenet fait remarquer que l'église sera coupée en deux durant ces travaux ce qui posera problème lors des concerts qui seraient organisés dans l'église car il est obligatoire d'avoir accès à une sortie de secours. Mr Padiou répond que la question a été évoquée avec le maire et que les concerts se dérouleront après ou entre des travaux pour permettre ce second accès.
  Concernant les orgues, le projet de restauration s'élève à 450 000 € HT et hors maîtrise d'œuvre.
  D'autre part, il n'y a plus de fonds publics. L'état, la région et le département coupent les financements. Il faudra donc faire appel au privé, auprès des grandes entreprises, des banques et de la fondation du patrimoine.

- La résidence d'artistes : Mr Padiou précise que les volontés du donateur de la maison seront respectées. Les travaux de rénovation auront lieu après ceux de l'église en 2029 après une consultation en 2028.

- Le dossier de la glacière n'a malheureusement pas pu aboutir. Il n'a pas été possible de mobiliser les héritiers malgré les diverses tentatives de l'ASPEC qui a transmis les informations concernant ce dossier à Roger Bataille.
  Mr Padiou indique que la mairie va envoyer un courrier de mise en demeure de restaurer le bâtiment aux personnes concernées.

- La DRAC n'a pas donné de réponse concernant la statue de la vierge de la maison rue du pont notre Dame. Il n'est pas possible d'avoir des nouvelles de cette statue avec la propriétaire de la maison. Pour pouvoir agir, il faudrait faire des recherches dans les archives et anciens actes notariés pour savoir à qui appartient cette statue. Nous demanderons l'aide de Raphaël Roques qui pourra nous diriger dans nos recherches.

- Les pierres qui serviront à réaliser le banc près de la croix St Roch sont disponibles. La mairie profitera du matériel mis à sa disposition lors de la mise en place des illuminations de Noël pour l'installer.

PROJETS 2027

A notre demande, Valérie Trémoulet agréée par la DRAC, a envoyé son devis de restauration du tableau représentant Saint Pierre délivré par l'ange daté de 1835.
Ses dimensions sont 2,85 m de haut et 1,59 m de large. Le devis s'élève à 6963,60€ TTC.
Le menuisier contacté pour refaire le cadre et la pose de la toile au-dessus de l'autel a présenté un devis de 3960€ mais à revoir car il facture le démontage du tabernacle qui ne semble pas nécessaire pour replacer le tableau.
Nous allons désormais nous rapprocher de la DRAC pour finaliser ce dossier.
Actuellement, le tableau a été mis à l'abri à la mairie.

La restauration du retable de la chapelle St Aubin pourra faire l'objet d'un projet ultérieur.

Nous avons envisagé un voyage au printemps et notre choix s'est arrêté sur une visite de Paris avec le transporteur Prêt à Partir de Marolles sous Lignières. La prestation proposée est d'un montant de 185€ par personne et comprend le voyage en car aller -retour, la croisière de 2 h sur la Seine avec visite des monuments parisiens et déjeuner sur le bateau mouche, la visite guidée de l'île de la Cité, l'historique de Notre Dame et la visite libre de l'édifice.

Questions diverses

Aucune question n'étant posée, la séance est levée à 19h45